

Date de téléchargement du justificatif : 08/09/2026

Référence : ALP01490400

Département de publication : Paris

Date de publication : 06/07/2026

Type d'annonce : Multi-modifications

Support de publication : <https://annonces-legales.aucoeurduchr.fr>

Société Centrale des Caisses de Crédit Maritime Mutuel

Union de sociétés coopératives à forme anonyme

Siège social à PARIS (75 008), 24 rue du Rocher

306 955 014 RCS PARIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du mercredi 3 juin 2026, il ressort :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, a décidé de modifier les statuts de la manière suivante :

Modifications des statuts

Article 5 :

Ancienne rédaction :

« Le capital est variable.

Il est divisé en parts de deux catégories :

- les parts de catégorie A dont la valeur nominale est fixée à 15,24 €
- les parts de catégorie B dont la valeur nominale est fixée à 1 €.

Les Caisses Régionales de Crédit Maritime Mutuel, les Sociétés de Caution Mutuelle Maritime, les Banques Populaires pratiquant le Crédit Maritime, et leurs Unions doivent détenir la majorité du capital social et des droits de vote. »

Nouvelle rédaction :

Consultez ce document en ligne

« Le capital est variable.

Il est divisé en parts de deux catégories :

- les parts de catégorie A dont la valeur nominale est fixée à 29,24 €
- les parts de catégorie B dont la valeur nominale est fixée à 1 €.



Les Caisses Régionales de Crédit Maritime Mutuel, les Sociétés de Caution Mutuelle Maritime, les Banques Populaires pratiquant le Crédit Maritime et leurs Unions doivent détenir la majorité du capital social et des droits de vote. »

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Paris.

Pour avis.

Au Cœur du CHR est habilité sur les départements :
75 - Paris,